

## REPRISE DU PROCESSUS

### AVIS DE DÉSIGNATION

#### au conseil d'administration du

#### Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est

Des irrégularités ayant été constatées lors du processus de désignation d'une personne par et parmi les membres du conseil multidisciplinaire, qui a eu lieu du 2 février 2018 au 26 mars 2018, nous nous voyons dans l'obligation de reprendre ce processus dans son intégralité, et ce, en respectant l'ensemble des dispositions du Règlement de désignation.

#### Collège : CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE ET LES PERSONNES RÉPUTÉES FAIRE PARTIE DE CE CONSEIL (CMULTI)

Conformément aux dispositions de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2), avis est donné pour la désignation d'une (1) personne au conseil d'administration de l'établissement mentionné ci-dessus.

**La date de la désignation est prévue le : 19 juillet 2018**

#### Conditions d'éligibilité

Toute personne membre du **Conseil multidisciplinaire et les personnes réputées faire partie de ce conseil (CMULTI)** de l'établissement et inscrite sur la liste peut être candidate si elle remplit les conditions d'éligibilité suivantes. Les sages-femmes qui ont conclu un contrat de services avec l'établissement en vertu de l'article 259.2 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) sont réputées faire partie du CMULTI de cet établissement.

- Résider au Québec;
- Être majeure (18 ans et plus);
- Ne pas être sous tutelle ou curatelle;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement et plus au cours des cinq années précédentes;
- Ne pas avoir été déchu de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence au cours des trois années précédentes;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction à la Loi sur les services de santé et les services sociaux ou aux règlements qui en découlent au cours des trois années précédentes;
- Ne pas être membre du conseil d'administration d'une fondation de l'établissement.

#### Modalités de mise en candidature

Une candidature est proposée au moyen d'un bulletin de présentation d'un candidat. Ce bulletin, dûment rempli, doit être signé par le candidat. Il doit également compléter la fiche d'information et la transmettre en même temps que son bulletin de présentation. À noter que toute personne membre doit s'assurer que son nom figure sur la liste du CMULTI. Une personne dont le nom ne figure pas sur la liste ou qui constate une erreur doit s'adresser à la présidente du processus de désignation.

Tous ces documents sont disponibles au Centre administratif Gauthier (voir renseignements supplémentaires au bas de la page) ou au [www.santeme.quebec](http://www.santeme.quebec) en cliquant sur le bouton *Processus de désignation du CMulti – C.A. du CISSS de la Montérégie-Est*, à droite de la page d'accueil. L'avis et la liste des membres sont également affichés dans chacune des installations, aux endroits habituels dédiés à l'information au personnel.

**L'original du bulletin de présentation et de la fiche d'information** doit être reçu par la présidente du processus de désignation **au plus tard le 19 juin 2018 à 16 h 30**. Les documents reçus par télécopieur ou autres moyens électroniques ne sont pas considérés comme des originaux.

#### Date limite de mise en candidature : 19 juin 2018 à 16 h 30

À la fin de la période de mise en candidature, s'il y a plus de candidatures valides que de postes à combler, la présidente du processus de désignation dressera la liste des candidats et la transmettra à la présidente du comité exécutif du Conseil multidisciplinaire et les personnes réputées faire partie de ce conseil (CMULTI).

Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire et les personnes réputées faire partie de ce conseil (CMULTI) devra alors, **au plus tard le 22 juin 2018** déterminer si le scrutin se fera par voie postale, en personne ou par moyen électronique.

#### Renseignements supplémentaires

Madame Marie-Josée Gervais  
Présidente du processus de désignation  
Chef du service des communications organisationnelles



Marie-Josée Gervais  
Présidente du processus de désignation  
Centre intégré de santé et de services sociaux  
de la Montérégie-Est

Centre administratif Gauthier  
Service des communications organisationnelles  
1019, rue Gauthier, Saint-Hyacinthe, J2S 8T2  
Tél. : 450 778-5959, poste 13201  
[communication.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:communication.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca)

Date : Le 8 juin 2018